

qui compromet gravement le développement économique et social du pays et, dans le souci de ramener la paix et la quiétude, le Govt a entrepris un règlement négocié avec les différents fronts de la rébellion avec l'aide des pays tels que la FRANCE, l'Algérie, le Burkina Faso et le Tchad.

On a abouti à la signature de trois accords de paix auxquels ont adhéré les milices et Comités d'auto-défense

- Accord de Paix, de Ouaga du 24 Avril 95
- son Protocole additionnel d'Alger du 28 Nov 97
- Accord de Paix de Nijamena du 21 Août 98

Ces accords de paix sont structurés autour de quatre axes principaux =

## NIGER

### Situation Nationale

Le Niger a été confronté, au même titre que la rébellion, armée au début des années 1990.

Cette rébellion est née sur la base de revendications essentiellement d'ordre social, économique et politique, dans les régions de l'Air, du Kourou, de l'AZAOUAK et du MANGA, impliquant principalement les Communautés Touaregs et Toubous.

Des mouvements d'auto-défense et des milices sont également nés dans les Communautés Arabes et Peulhs

Face à cette insécurité grandissante

quitté leurs emplois, a eu le <sup>(4)</sup> statut, d'agents publics, ainsi que ceux qui ont quitté leurs établissements scolaires;

3) l'éradication de l'action des groupes et bandes armées.

A ce jour, on peut noter une avancée significative dans la mise en œuvre des engagements souscrits de part et d'autre :

a) création du dispositif juridique relatif à la décentralisation, a été mis en place et les élections locales sont en cours;

b) création et mise en place des forces spéciales appelées USS composées des

- La décentralisation;
- La gestion de la sécurité dans les zones touchées par le conflit;
- Le développement des régions touchées par le conflit armé;
- L'intégration, la réinsertion socio-économique des ex-combattants et le retour des populations réfugiées dans leurs régions.

A ces quatre grands axes s'ajoutent des mesures susceptibles de créer les conditions propices à l'instauration de la confiance mutuelle, notamment =

- 1) l'amnistie et la libération des prisonniers
- 2) la réintégration de ceux qui ont

de restauration et de consolidation<sup>(5)</sup>  
de la paix, une cérémonie  
« FLAMME DE LA PAIX »  
a été organisée par le gou-  
vernement le 25 septembre  
2000 à Agadez.

ex-combattants de la rébellion<sup>(5)</sup>  
des milices et Comités d'auto-défense  
c) élaboration d'un programme  
de développement de la zone  
pastorale pour lequel le financement  
est à rechercher;

d) réinsertion socio-économique  
des ex-combattants et leur intégration  
dans les différentes structures  
de l'Etat.

Les opérations de désarmement des  
fronts, milices et Comités d'auto-défense  
de toutes les zones touchées par le conflit  
armé ont pris fin le 5 juin 2000.

Pour finaliser le processus de

2 - Le 04 Novembre 1997 (8)

- Au Quartier Boukoki d'ARLIT (ville minière)
- Une ambulance avait sauté sur une MINE AP de forte puissance
- véhicule endommagé

3. Le 07 Novembre 1997

- A Teguidan In TAGAIT (en  $7^{\circ}45'EST - 17^{\circ}15'N$ )
- Une Toyota avait sauté sur une mine
- Victimes : - 1 mort  
- 5 blessés

4 - A Abardok {  $08^{\circ}18'EST$   
 $17^{\circ}30'N$

- Entrée et sortie du village minées
- Vingtaine de morts et des blessés
- date: le 8-11-97

(7)  
la situation de MINES  
au NIGER

I - Régions affectées :

- Plateau du Djado
- Massif de l'AIR
- Plaine du TALAK
- Plateau du KARAMA  
(Col du GOBO)

II - Différents Accidents  
enregistrés :

1 - le 24 Septembre 1997

- sur l'axe Chirfa - DAO TIHI (Poste Mili)
- une Toyota a sauté sur une mine.
- victimes = 5 morts.

⑩  
7. Plateau du KARAMA  
(Région Col du GOBO)  
sur une piste interdite  
jusqu'à zone reconnue  
comme étant minée depuis  
très longtemps (cela remonte  
à l'époque des guerres Colo-  
niales — sinon imputable  
aux guerres Lybo-Tchadains)

\* victime = plusieurs morts et  
des blessés à bord  
d'un véhicule militaire  
qui avait sauté sur une  
mine AIC depuis les  
années 80

5 - A Achelouma  $\left\{ \begin{array}{l} 12^{\circ} 40' \text{ EST} \\ 22^{\circ} 15' \text{ NT} \end{array} \right.$   
• Le Camion N° 63439, avec vivres  
et passagers à bord avait sauté sur  
une MINE AIC  
• victime : 1 passager fracturé.  
véhicule endommagé fortement  
(en 1998)

6. le 03 JANVIER 2003

• A ORIDA [

• Une Toyota de Touristes Italiens  
avait sauté sur une MINE  
• victimes = 3 morts (tous Italiens)  
1 guide blessé (Nigérien)

Depuis cette région était ①  
interdite d'accès, zone  
déjà très peu fréquentée.

\* Naturellement des actions de déminage avaient été entreprises à l'issue du désarmement opéré, mais des mines existent toujours et suscitent d'énormes inquiétudes de la part des populations. C'est le lieu non seulement d'espérer bénéficier de la formation de personnel (national) local en matière de déminage et d'offrir en moyens pour cette opération.

